



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	29
Votants par procuration	6
Absents	0
Total des votes	35

7.1

L'an deux mille vingt six, le six mai, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 30 avril 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Thierry BERNARD, M. Mikael CHEVREAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

M. Patrice AUVRAY à Mme Florence GAUTIER, M. Kylian HÉBERT à M. Frédéric GENEY, Mme Béatrice M'BARK à Mme Sylvie RENARD, M. Clément NIEL à M. Dominique BURET, Mme Sonia QUESNEY à M. Julien TIMON, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

ELUS ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence GAUTIER

N°DEL_0063_2026 Annule et remplace la délibération n°15-2026 - Affectation des résultats 2025 - Budget principal

Le Conseil municipal vient d'adopter le compte financier unique de l'exercice 2025 pour le budget principal. Il convient d'en affecter les résultats définitifs.

Les résultats financiers sont les suivants :	Pour la section investissement	- 16 640,08 €
	Pour la section fonctionnement	5 172 541,75 €

Les crédits restant à réaliser en investissement	En recettes	3 961 596,88 €
	En dépenses	3 931 000,01 €
	Solde (recettes - dépenses)	30 596,87 €

Il est proposé d'affecter :

16 640,08 € en dépenses d'investissement (chapitre 001)

5 172 541,75 € en recettes de fonctionnement (chapitre 002)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-12 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57

VU le compte financier unique de l'exercice 2025,

VU la délibération n°15-2026 du 3 mars 2026 relative à l'affectation des résultats,

VU la délibération n°20-2026 du 3 mars 2026 adoptant le budget primitif 2026 du budget principal de la commune,

CONSIDÉRANT que le budget primitif 2026 ayant été voté avant l'arrêté du compte financier unique 2025, l'affectation du résultat du 3 mars 2026 avait été réalisée à titre anticipé, conformément aux dispositions de l'article R.2311-11 du CGCT,

CONSIDÉRANT que la délibération n°15 du 3 mars 2026 a omis de mentionner expressément le caractère anticipé de cette affectation,

CONSIDÉRANT que le compte financier unique 2025 ayant été arrêté définitivement ce jour, il convient de reprendre l'affectation à titre définitif et de régulariser la délibération n°15 du 3 mars 2026,

Le Conseil Municipal décide,

Après en avoir délibéré

Par 29 votes Pour,

Et 6 abstentions

Annabelle ARSON, Julie HINOUT, Olivier LEMERCIER, Françoise OOSTERLINCK, Kévin MAUVIEUX, Édouard VALAUNEY

- **D'ANNULER** la délibération n°15 du 3 mars 2026 et de la remplacer par la présente,
- **D'AFFECTER** définitivement les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 du budget principal de la commune soit 16 640,08 € en dépenses d'investissement (chapitre 001) et 5 172 541,75 € en recettes de fonctionnement (chapitre 002).

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 18/05/2026

ID : 027-200077329-20260506-DEL_0063_2026-DE



Pont-Audemer, le 6 mai 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Gautier', written over a large, stylized arrow pointing to the left.

Florence GAUTIER



Alexis DARMOIS